

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 20 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 084-218400570-20260320-DEL_26_03_02-DE

Nombre de membres :
- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 11
- Qui ont pris part à la délibération..... 11

OBJET DE LA DELIBERATION n° 26-03-02

ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à 18 heures 30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal de JOUCAS sous la présidence de M. Lucien AUBERT, le plus âgé des membres du Conseil, sur la convocation adressée le 16 mars 2026 par le maire sortant.

Étaient présents : M. Lucien AUBERT, M. Adrien AUBERT, Mme Laëtitia EBOLI-NICOLAS, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, Mme Corinne MOUREAU – BAHRAOUI, M. Lionel NICOLAS, M. Laurent QUEYTAN, Mme Flore RICHARD, Mme Johanna TARDY
Formant la majorité des membres en exercice

Absents : M. Benoît MAIRE, qui a donné pouvoir à M. Adrien AUBERT pour voter en son nom.

Mme Séverine GUILLOT a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

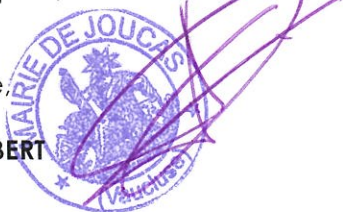
– M. Lucien AUBERT 10 voix (DIX VOIX).

M. Lucien AUBERT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Lucien AUBERT



Le secrétaire de séance,

Séverine GUILLOT

